ORIGINAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DU PARC ROUTIER DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DE LA REUNION

Numéro SIRET : 20004525000012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE DE LA REUNION

NOMENCLATURE COMPTABLE / M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par CHAPITRE

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2016

SYNDICAT MIXTE
PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 23/03/2016 ,BP 0

Sommaire

Pages	
	I - Informations générales (6)
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
10-11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
12-13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14-15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16-17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV - Annexes (7)
	A - Eléments du bilan
19-20	A1 - Présentation croisée par fonction (1)
21-30	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
31-40	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
	A2.3 - Etat de la dette -Répartition des emprunts par structure de taux
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
	A4 - Etat des provisions
	A5 - Etalement des provisions
41	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
42	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
43	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
44	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
	A8 - Etat des charges transférées
45	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	B - Engagements hors bilan
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
	B1.6 - Etat des engagements reçus
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
46	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
47	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
48-49	C1 - Etat du personnel
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
	C3.2 - Liste des établissements publics créés
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures
	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
50	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	200 045 250 00012	BP 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2)Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3)Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement,
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
.....

III - Les provisions sont (4).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).
(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 134 486,59	8 863 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 270 986,59
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 134 486,59	10 134 486,59

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 320 004,89	4 612 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	138 793,97	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 846 798,86
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 458 798,86	5 458 798,86

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 593 285,45	15 593 285,45

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 970 000,00		5 510 986,59		5 510 986,59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 822 000,00		3 989 000,00		3 989 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	**7 802 000,00**		**9 509 986,59**		**9 509 986,59**
66	**CHARGES FINANCIERES**					
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**5 000,00**		**6 500,00**		**6 500,00**
68	**DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)**					
022	**DEPENSES IMPREVUES**					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**7 807 000,00**		**9 516 486,59**		**9 516 486,59**
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)***					
042	***OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)***	***567 000,00***		***618 000,00***		***618 000,00***
043	***OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)***					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***567 000,00***		***618 000,00***		***618 000,00***
	TOTAL	**8 374 000,00**		**10 134 486,59**		**10 134 486,59**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 134 486,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			1 500,00		1 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	422 000,00		597 000,00		597 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 548 803,71		4 670 000,00		4 670 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 850 000,00		3 595 000,00		3 595 000,00
	Total des recettes de gestion courante	**6 820 803,71**		**8 863 500,00**		**8 863 500,00**
76	**PRODUITS FINANCIERS**					
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**					
78	**REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)**					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**6 820 803,71**		**8 863 500,00**		**8 863 500,00**
042	***OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)***					
043	***OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)***					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	**6 820 803,71**		**8 863 500,00**		**8 863 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 270 986,59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 134 486,59

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	618 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	50 000,00	21 782,46	30 000,00		51 782,46
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 159 695,54	117 011,51	1 695 004,89		1 812 016,40
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	**1 209 695,54**	**138 793,97**	**1 725 004,89**		**1 863 798,86**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	**Total des opé.pour compte de tiers(8)**	**2 850 000,00**		**3 595 000,00**		**3 595 000,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**4 059 695,54**	**138 793,97**	**5 320 004,89**		**5 458 798,86**
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*					
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	**4 059 695,54**	**138 793,97**	**5 320 004,89**		**5 458 798,86**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 458 798,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	100 000,00		399 000,00		399 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	**100 000,00**		**399 000,00**		**399 000,00**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières					
45...	**Total des opé.pour compte de tiers(8)**	**2 850 000,00**		**3 595 000,00**		**3 595 000,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**2 950 000,00**		**3 994 000,00**		**3 994 000,00**
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)*					
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*	*567 000,00*		*618 000,00*		*618 000,00*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***567 000,00***		***618 000,00***		***618 000,00***
	TOTAL	**3 517 000,00**		**4 612 000,00**		**4 612 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	846 798,86

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 458 798,86

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	618 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 510 986,59		5 510 986,59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 989 000,00		3 989 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500,00		6 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		618 000,00	618 000,00
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
	Dépenses de fonctionnement - Total	**9 516 486,59**	**618 000,00**	**10 134 486,59**
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**10 134 486,59**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	51 782,46		51 782,46
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 812 016,40		1 812 016,40
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)*			
39	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)*			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 595 000,00		3 595 000,00
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)*			
59	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)*			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	**5 458 798,86**		**5 458 798,86**
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**5 458 798,86**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500,00		1 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	597 000,00		597 000,00
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)*			
72	*TRAVAUX EN REGIE*			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 670 000,00		4 670 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 595 000,00		3 595 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	*TRANSFERTS DE CHARGES*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**8 863 500,00**		**8 863 500,00**
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**1 270 986,59**
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**10 134 486,59**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	399 000,00		399 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*		*618 000,00*	*618 000,00*
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)*			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	3 595 000,00		3 595 000,00
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)*			
59	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)*			
3...	Stocks			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Recettes d'investissement - Total	**3 994 000,00**	**618 000,00**	**4 612 000,00**
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**846 798,86**
				+
			AFFECTATION AU COMPTE 1068	
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**5 458 798,86**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 970 000,00	5 510 986,59	
6011	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES AUTRES QUE TERRAINS	646 000,00	700 000,00	
6021	MATIERES CONSOMMABLES	13 000,00		
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	9 600,00	21 000,00	
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	78 900,00	157 000,00	
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 600,00	2 300,00	
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	190 000,00	276 000,00	
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	500,00		
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	50 000,00	1 102 000,00	
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 500,00		
60611	EAU ET ASSAINISSSEMENT	22 000,00	10 000,00	
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	15 000,00	16 000,00	
60621	COMBUSTIBLES	2 500,00	2 500,00	
60622	CARBURANTS	271 000,00	280 000,00	
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 013 700,00	1 020 000,00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 200,00	7 100,00	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	500,00		
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	2 400,00	200 000,00	
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	48 000,00	1 000,00	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 500,00	12 500,00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	5 500,00	
6078	AUTRES MARCHANDISES	500,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	700 000,00	690 000,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	308 500,00	267 486,59	
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	37 000,00	35 000,00	
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	9 000,00		
61551	MATERIEL ROULANT	73 400,00	180 000,00	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	12 000,00	25 000,00	
6156	MAINTENANCE	44 500,00	45 000,00	
616	PRIMES D ASSURANCES	82 500,00	88 000,00	
617	ETUDES ET RECHERCHES	11 500,00	5 000,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 500,00	9 500,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 500,00	500,00	
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 000,00	1 500,00	
6226	HONORAIRES	67 000,00	67 000,00	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	1 000,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 500,00	12 500,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 700,00	4 000,00	
6238	DIVERS	4 000,00	1 000,00	
6241	TRANSPORTS DE BIENS	49 000,00	40 000,00	
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	500,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	500,00		
6248	DIVERS	1 500,00	500,00	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 000,00	6 000,00	
6256	MISSIONS	50 000,00	53 000,00	
6257	RECEPTIONS	15 500,00	15 000,00	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100,00	1 100,00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	12 100,00	14 000,00	
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	3 000,00	24 000,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 500,00	89 000,00	
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	500,00	1 500,00	
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 200,00	20 000,00	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 100,00	1 500,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 822 000,00	3 989 000,00	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	2 100 000,00	1 720 000,00	
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	8 000,00	11 000,00	
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	577 000,00	1 294 000,00	
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 500,00	10 000,00	
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	21 500,00	158 000,00	
64131	REMUNERATION	430 000,00	157 000,00	
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	39 000,00	43 000,00	
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	370 000,00	262 000,00	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	175 000,00	172 000,00	
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		34 000,00	
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	3 000,00	6 000,00	
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 400,00	15 000,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	19 300,00	18 000,00	
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	13 800,00	26 000,00	
6488	AUTRES CHARGES	56 500,00	63 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		10 000,00	
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	10 000,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		7 802 000,00	9 509 986,59	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	5 000,00	6 500,00	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000,00	5 000,00	
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION		1 500,00	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	7 807 000,00	9 516 486,59	
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)*	*567 000,00*	*618 000,00*	
6811	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*567 000,00*	*618 000,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	*567 000,00*	*618 000,00*	
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*567 000,00*	*618 000,00*	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 374 000,00	10 134 486,59	

+ RESTES A REALISER N-1 (11)	
+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 134 486,59

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif où si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**ATTENUATIONS DE CHARGES**		1 500,00	
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE		1 000,00	
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES		500,00	
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**	422 000,00	597 000,00	
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	253 000,00	208 000,00	
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	169 000,00	389 000,00	
73	**IMPOTS ET TAXES**			
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**	3 548 803,71	4 670 000,00	
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	2 870 517,02	3 983 000,00	
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	678 286,69	687 000,00	
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	2 850 000,00	3 595 000,00	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 850 000,00	3 595 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		6 820 803,71	8 863 500,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	6 820 803,71	8 863 500,00	
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)*			
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 820 803,71	8 863 500,00	
	+ RESTES A REALISER N-1 (10)			
	+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 270 986,59
	= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 134 486,59

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	50 000,00	30 000,00	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES	50 000,00	30 000,00	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 159 695,54	1 695 004,89	
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	53 000,00	4 000,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	198 000,00	100 000,00	
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	40 000,00	10 000,00	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	818 695,54	1 545 004,89	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	30 000,00	25 000,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	10 000,00	10 000,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	10 000,00	1 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	1 209 695,54	1 725 004,89	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
4581	OPERATION CPTE DE TIERS (6)	2 850 000,00	3 595 000,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	2 850 000,00	3 595 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 059 695,54	5 320 004,89	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (10)*			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 059 695,54	5 320 004,89	

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	138 793,97
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 458 798,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	100 000,00	399 000,00	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	90 000,00	349 000,00	
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	10 000,00	50 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	399 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Total des recettes financières			
4582	OPERATION CPTE DE TIERS (6)	2 850 000,00	3 595 000,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	2 850 000,00	3 595 000,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 950 000,00	3 994 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(7)(8)*	*567 000,00*	*618 000,00*	
2805	*CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES*	*57 700,00*	*60 000,00*	
28181	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*	*23 650,00*	*30 000,00*	
28182	*MATERIEL DE TRANSPORT*	*244 800,00*	*247 000,00*	
28183	*MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE*	*19 500,00*	*21 000,00*	
28184	*MOBILIER*	*4 500,00*	*6 000,00*	
28188	*AUTRES*	*2 900,00*	*4 000,00*	
28258	*AUTRES*	*213 950,00*	*250 000,00*	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*567 000,00*	*618 000,00*	
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES(9)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*567 000,00*	*618 000,00*	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		3 517 000,00	4 612 000,00	
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			846 798,86
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 458 798,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		
20 Immobilisations incorporelles		
...		
204 Subventions d'équipement versées		
...		
21 Immobilisations corporelles		
...		
22 Immobilisations reçues en affectation		
...		
23 Immobilisations en cours		
...		
Autres		
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	03 CULTURE ET SAUVEGARDE PUBLIQUES	04 SPORTS ET JEUNESSE	05 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	06 ENSEIGNEMENT	07 LOGEMENT	08 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT	09 ACTION ECONOMIQUE	Total
DEPENSES										
Dépenses réelles								6 330 004,84		6 330 004,84
- Equipements communaux (021)								1 725,00		1 725,00
- Opérations hors patrimoine										
Dépenses d'ordre										
Total dépenses de l'exercice								6 331 729,84		6 331 729,84
RAR N-1 reportés								598 755,27		598 755,27
Total cumulé réalisations et RAR								6 930 485,11		6 930 485,11
RECETTES										
Total recettes de l'exercice								4 612 000,00		4 612 000,00
RAR N-1 reportés								598 755,27		598 755,27
Total cumulé réalisations et RAR								5 466 755,27		5 466 755,27
EXCEDENT								**EXCEDENT**		
Total excédents de l'exercice								50 000,00		50 000,00
RAR N-1 reportés								0,00		0,00
Total cumulé excédents								50 000,00		50 000,00
BESOIN								**BESOIN**		
Total besoins de l'exercice								0 000 000,00		0 000 000,00
RAR N-1 reportés								1 000 000,00		1 000 000,00
Total cumulé besoins de financement								1 000 000,00		1 000 000,00

(1) Ce chapitre concerne les opérations qui ne peuvent être ventilées par fonction et qui regroupent les remboursements d'emprunts, les mouvements financiers entre sections, les opérations patrimoniales et les opérations d'ordre budgétaire. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le remboursement par l'emprunteur d'une avance forfaitaire sur marché de travaux est retracé au chapitre 041 - opérations patrimoniales.

(2) Ce chapitre ne concerne pas les communes de moins de 10 000 habitants.

A/A/F	Libellé	41 EMPLOYEUR(S) DIVERS	6 CHARGE DE PERSONNEL PUBLIQUE	5 CHARGE DE PERSONNEL PUBLIQUE	3 PRODUCTEUR	2 IMPORTE ET EXPORTE	9 DISTRIBUTEUR	8 PARIS - LE	7 LOCATAIRE	6 ACTIVITE COMMERCIALE	TOTAL
	Valeur disponible immobilisations										
	Capitaux propres										
CC	Immobilisations incorporelles										
CC	Immobilisations corporelles										
	Investissements financiers										
	Actif immobilisé										
	Stocks et en-cours										
CC	Clients										
	Autres créances										
	Valeurs mobilières de placement										
	Disponibilités										
	Actif circulant										
	Total général										
	Provisions pour risques										
	Provisions pour charges										
	Total provisions										
	Emprunts auprès des établissements de crédit										
	Emprunts et dettes financières divers										
	Dettes financières										
	Fournisseurs										
	Dettes fiscales et sociales										
	Autres dettes										
	Dettes d'exploitation										
	Produits constatés d'avance										
	Total dettes										
	Ecart de conversion passif										
	Total passif										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
DEPENSES (2)										
Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)			10 134 486,59		10 134 486,59
Dépenses de l'exercice			10 134 486,59		10 134 486,59
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 510 986,59		5 510 986,59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 989 000,00		3 989 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		618 000,00		618 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000,00		10 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 500,00		6 500,00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			10 134 486,59		10 134 486,59
Recettes de l'exercice			8 863 500,00		8 863 500,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 500,00		1 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		597 000,00		597 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		4 670 000,00		4 670 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 595 000,00		3 595 000,00
Restes à réaliser - reports			1 270 986,59		1 270 986,59
SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)								

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)				10 134 486,59						
Dépenses de l'exercice				10 134 486,59						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			5 520 986,59						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 989 000,00						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			618 000,00						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 500,00						
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)				10 134 486,59						
Recettes de l'exercice				8 863 500,00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			1 500,00						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			597 000,00						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			4 670 000,00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 595 000,00						
Restes à réaliser - reports				1 270 986,59						
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4581	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
Opérations pour compte de tiers						
4582	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	46
DEPENSES (2)										
Dépenses de l'exercice										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
4581	OPERATION CPTE DE TIERS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
Opérations pour compte de tiers										
4582	OPERATION CPTE DE TIERS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
4581	OPERATION CPTE DE TIERS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
Opérations pour compte de tiers				
4582	OPERATION CPTE DE TIERS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4581	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
Opérations pour compte de tiers						
4582	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
	Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4581	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
Opérations pour compte de tiers						
4582	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
Opérations pour compte de tiers									
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTE DE TIERS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTE DE TIERS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
Opérations pour compte de tiers									
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
4581	OPERATION CPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES			
	Opérations pour compte de tiers			
4582	OPERATION CPTE DE TIERS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTE DE TIERS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTE DE TIERS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4581	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
Opérations pour compte de tiers						
4582	OPERATION CPTE DE TIERS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)		5 458 795,88		5 458 795,88
	Dépenses de l'exercice		1 725 004,89		1 725 004,89
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 695 004,89		1 695 004,89
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers		3 595 000,00		3 595 000,00
4581	OPERATION CPTE DE TIERS		3 595 000,00		3 595 000,00
	Restes à réaliser - reports		138 793,97		138 793,97
	RECETTES (2)		5 458 795,88		5 458 795,88
	Recettes de l'exercice		1 017 000,00		1 017 000,00
040	OPERATION DORDRES DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		618 000,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		399 000,00		399 000,00
	Opérations pour compte de tiers		3 595 000,00		3 595 000,00
4582	OPERATION CPTE DE TIERS		3 595 000,00		3 595 000,00
	Restes à réaliser - reports		346 795,88		346 795,88
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
	Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)			5 458 795,88						
	Dépenses de l'exercice			1 725 004,89						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			30 000,00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 695 004,89						
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers			3 595 000,00						
4581	OPERATION CPTE DE TIERS			3 595 000,00						
	Restes à réaliser - reports			138 793,97						
	RECETTES (2)			5 458 795,88						
	Recettes de l'exercice			1 017 000,00						
040	OPERATION DORDRES DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			618 000,00						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			399 000,00						
	Opérations pour compte de tiers			3 595 000,00						
4582	OPERATION CPTE DE TIERS			3 595 000,00						
	Restes à réaliser - reports			346 795,88						
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**618 000,00**	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**618 000,00**	
2805	*CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES*	*60 000,00*	
28135	*AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS*		
28158	*AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL*		
28181	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*	*30 000,00*	
28182	*MATERIEL DE TRANSPORT*	*247 000,00*	
28183	*MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE*	*21 000,00*	
28184	*MOBILIER*	*6 000,00*	
28188	*AUTRES*	*4 000,00*	
28235	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS*		
28258	*AUTRES*	*250 000,00*	
28281	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*		
28282	*MATERIEL DE TRANSPORT*		
28283	*MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE*		
28284	*MOBILIER*		
28288	*AUTRES*		
024	Produits de cessions		
021	*Virement de la section de fonctionnement*		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**618 000,00**		**846 798,86**		**1 464 798,86**

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	**1 464 798,86**
Solde (V = IV-II)(6)	**+1 464 798,86**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)*	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		
Aquisitions d'immobilisations		
Opération d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		
Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
Dotation et subventions reçues		
Autres recettes éventuelles		
Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		
021	*VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)*	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

458 OPERATION CPTE DE TIERS				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**1 425 000,00**		**3 595 000,00**	**3 595 000,00**
4581	1 425 000,00		3 595 000,00	3 595 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	**1 425 000,00**		**3 595 000,00**	**3 595 000,00**
RECETTES (b)	**2 850 000,00**		**3 595 000,00**	**3 595 000,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 850 000,00		3 595 000,00	3 595 000,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	**2 850 000,00**		**3 595 000,00**	**3 595 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou Intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondent aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou Intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

AGENTS du SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE LA REUNION

Classification par statut

MARS 2016

	Nom	Prénom	Statut	Grade	Affectation
1	AHO	HENRI	OPA	Visiteur Technique	ATELIER NORD
2	ALAVIN	PHILIPPE HENRI	OPA	Chef d'équipe C	ATELIER NORD
3	ALBUFFY	ERIC JEAN HUGUES	Fonctionnaire territorial	Technicien principal 1è cl	EXPLOITATION NORD
4	ASSING	JIMMY	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	PRESTATIONS
5	AULTIER	BERTRAND	Contractuel-CDD (poste permanent)	Cat C	ATELIER PORTAIL
6	BADROUZAMANI	ELSA	Fonctionnaire d'Etat DSLD	SACDD	ADMINISTRATION
7	BENARD	JEAN-JACQUES	OPA	Spécialiste A	ATELIER PORTAIL
8	BLARD	LUCIANO HUGUES	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	EXPLOITATION NORD
9	BOISVILLIERS	JIMMY ROSAIRE	OPA	Spécialiste B	ATELIER NORD
10	BOTOMISY	ROBELINE ALPHONSINE	Fonctionnaire territorial	Adjoint Administratif-stagiaire	ADMINISTRATION
11	CANAGUY	SIVA	Contractuel-CDD (poste permanent)	Cat C	ATELIER NORD
12	CLAIN	JONATHAN	Fonctionnaire territorial	Agent de maîtrise	EXPLOITATION PORTAIL
13	CLOTILDE	JEAN FABRICE	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	MAGASIN
14	COCHARD	JEAN DOMINIQUE	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	EXPLOITATION NORD
15	COCHARD	SAMUEL	Apprenti		ADMINISTRATION
16	DENNEMONT	JEAN PIERROT	Fonctionnaire territorial	Agent de maîtrise	EXPLOITATION NORD
17	DIJOUX	JEAN NOEL	Fonctionnaire territorial	Technicien principal 1e cl	ATELIER PORTAIL
18	DIJOUX	JEAN PATRICK	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	EXPLOITATION NORD
19	DOLPHIN	BRIDE	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	ATELIER NORD
20	ECORMIER	JEAN PHILIPPE	OPA	Responsable Travaux	EXPLOITATION NORD
21	ELISABETH	FREDERIC	OPA	Ouvrier expérimenté	EXPLOITATION NORD
22	ETHEVE	GUY NOEL	OPA	Spécialiste A	ATELIER PORTAIL
23	FONTAINE	ERIC GEORGES	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	EXPLOITATION NORD
24	GABRO	GENEVIEVE	Fonctionnaire territorial	Adjoint administratif	ADMINISTRATION
25	GERARD	ALAIN	OPA	Compagnon	ADMINISTRATION
26	GRONDIN	JEAN CLAUDE	OPA	Chef d'équipe C	EXPLOITATION NORD
27	GRONDIN	PHILIPPE EMILE	OPA	Chef d'exploitation B	EXPLOITATION NORD
28	GRONDIN	SEBASTIEN FRANCK	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique 1è cl	ADMINISTRATION
29	GUARINO	KETTY	Fonctionnaire d'Etat DSLD	SACDD	ADMINISTRATION
30	HEURTIN	JEAN NERET	OPA	Compagnon	EXPLOITATION NORD
31	HOARAU	MARIE-ANDREE	Fonctionnaire territorial	Adjoint Administratif-stagiaire	ADMINISTRATION
32	HOAREAU	JEAN DANY	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	EXPLOITATION NORD
33	HUBERT	PHILIPPE	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	EXPLOITATION NORD
34	INSULAIRE	MAX HENRI	OPA	Chef d'Atelier A	ATELIER NORD
35	JEAN MARIE	JACQUES	OPA	Spécialiste B	ATELIER NORD
36	LE BOT	JACQUES	Fonctionnaire d'Etat DSLD	SACDD	ADMINISTRATION
37	LEBRETON	JEAN FREDERIC	OPA	Compagnon	ATELIER NORD
38	LYCURGUE	MARIE ANNICK	Fonctionnaire d'Etat DSLD	SACDD	ADMINISTRATION
39	MAILLOT	THIERRY	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	EXPLOITATION NORD
40	MALET	JEAN MICHEL	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	EXPLOITATION NORD
41	MALET	SIMON	Apprenti		ATELIER PORTAIL
42	MARIAMA-ETIAN	PHILIPPE JACQUES	OPA	Chef d'équipe A	EXPLOITATION NORD
43	MARTIN	DANIEL	OPA	Chef d'équipe A	EXPLOITATION PORTAIL
44	MARTIN	MATHIEU	Apprenti		ATELIER NORD
45	MASSAIN	MICHEL GUY	Fonctionnaire territorial	Ingénieur territorial	ADMINISTRATION
46	MORBY	JEAN-RENE	Fonctionnaire territorial	Agent de maîtrise	PRESTATIONS
47	MOUTOUCOMORAPOULE	VINCENT	OPA	Ouvrier expérimenté	EXPLOITATION PORTAIL
48	MUTEL	JONATHAN JEAN	OPA	Ouvrier expérimenté	ATELIER NORD
49	ODDOZ	PHILIPPE CLAUDE	OPA	Visiteur Technique	ATELIER NORD
50	PAYET	DIDIER	Contractuel-CDI	Cat B	ADMINISTRATION
51	PAYET	FABRICE H JACKSON	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	MAGASIN
52	PAYET	JOSEPH PATRICK	OPA	Responsable Travaux	EXPLOITATION NORD
53	PITOU	JULES AUGUSTE	OPA	Réceptionnaire	ATELIER NORD
54	PITOU	PIERRE	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	MAGASIN
55	POTHIN	LUDOVIC	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique	ATELIER PORTAIL
56	POULAYE LILA	JEAN PARIS	OPA	Spécialiste B	EXPLOITATION NORD
57	RAVILY	PASCAL ANDRE P	Fonctionnaire territorial	Technicien territorial	EXPLOITATION NORD
58	SAÏDOU	JEAN EDME	OPA	Contremaître A	PRESTATIONS
59	SANTANON	FABRICE	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	PRESTATIONS
60	SAUTRON	MATTHIEU	Contractuel-CDD (poste permanent)	Cat C	ATELIER PORTAIL
61	THIBURCE	MATHIEU	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique	ATELIER NORD
62	TOTMA	JEAN-DANIEL	Contractuel-CDD (poste permanent)	Cat C	ATELIER PORTAIL
63	TOUNEJI	ERIC PIERRE	OPA	Compagnon	EXPLOITATION NORD
64	VAITILINGOM	ROGER	OPA	Spécialiste B	ATELIER NORD
65	VELNA	JACQUES PIERRE R	OPA	Spécialiste A	EXPLOITATION PORTAIL
66	VELPRAT	JEAN LAURENT	Fonctionnaire territorial	Adjoint technique-stagiaire	EXPLOITATION NORD
67	VIRIN	STEPHIE	Fonctionnaire territorial	Adjoint Administratif-stagiaire	ADMINISTRATION

OPA
Fonctionnaires

ORGANIGRAMME 2016

Validé par CS du 07/03/2016. - Délibération N°2016/SMPRR-CS-08 du 07/03/2016 - Présenté en RdS du ../../2016

Mise à jour : 28-dec-2015

SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE LA RÉUNION

PRESIDENT
Dominique FOURNEL — Elu

DIRECTEUR GENERAL des SERVICES
Michel MASSAIN — D18 — Ingénieur Ppal

ADJOINT DIRECTEUR
Jacques LE BOT — D14 SA Classe Ex

ASSISTANTE/SECRETAIRE DIRECTION
Annick LYCURGUE — D3 SA

ADMINISTRATION — 13

Jacques LE BOT — Chef Admin — D14 SA CE

SECRETARIAT/ACCUEIL/FORMATION
Annick LYCURGUE — D3 Responsable SA

COMMANDE PUBLIQUE/HYGIENE & SECURITE/ PATRIMOINE
Didier PAYET — Responsable MG D4 PNT
VIRIN Stephie — Assistant D13 Adjt Adm 2.CL

PERSONNEL/COMMUNICATION/ ASSURANCE-SINISTRES
Elsa BADROUZAMANI — Responsable D5 SA
Geneviève GABRO — Assistant D17 Adj Adm 2.CL

COMPTABILITE/FINANCES
Ketty GUARINO — Chef comptable D6 SA CS
Alain GERARD — Maître Compagnon
Robelina BOTOMISY — D9 Adjt Adm 2.CL
Marie Andrée HOARAU — D8 Adjt Adm 2.CL

INFORMATIQUE
Sébastien GRONDIN — D12 Adjt Tech
Samuel COCHARD — Apprenti

ASSISTANT DE PREVENTION
A désigner en interne

1 OPA

MAGASIN — 4

Fabrice PAYET — M02 — Chef Magasin Tech ppal.2CL
Jean Fabrice CLOTILDE — M6 — ADJ - Adjt Tech 2.CL

Agent.....X — M8 — Adjt Tech / PNT
Pierre PITOU — M5 — Adjt Tech 2.CL

EXPLOITATION — 27

Philippe GRONDIN — E1 — Chef Exploitation B
Joseph Patrick PAYET — E2 ADJ — Responsable Travaux
Philippe MARIAMA** — E3 SuIM Adm. — Chef Equipe A

CHEFS D'EQUIPES

Philippe ECORMIER	TP/PB (E4)	Resp Travaux
Eric ALBUFFY	PR	Technicien ppal 1.CL
J-Claude GRONDIN	GS	Chef Equipe C
Daniel MARTIN	BA	Chef Equipe A
Luciano BLARD **	TD/MC/ER/EU	Tech territorial

CHEFS D EQUIPES SUPPLEANTS

Pascal RAVILY	Monocomposent	Technicien territorial
Dominique COCHARD	Thermocollé	Technicien territorial
Patrick DIJOUX	GS	Technicien territorial
Thierry MAILLOT	GS	Technicien territorial
J-Paris POULAYE-LILA	Thermoepray	Spécialiste B

AGENTS POLYVALENTS

Eric TOUNEJI			Maître Compagnon
Jean-Pierrot DENNEMONT			Agent Maîtrise
J-Ninet HEURTIN			Maître Compagnon
Frédéric ELISABETH			Compagnon
Jonathan CLAIN	E23	Chauffeur BA	Agent Maîtrise
Jacques VELNA	E23	Chauffeur BA	Spécialiste A
Vincent MOUTOUCOMARAPOULE		Chauffeur BA	Compagnon
Philippe HUBERT			Adjt Tech 2.CL
Jean Michel MALET			Adjt Tech 2.CL
Jean Laurent VELPRAT			Adjt Tech 2.CL
Jean Dany HOAREAU			Adjt Tech 2.CL
Eric PONTAINE			Adjt Tech 2.CL
X.....			Agent polyv. FPT/PNT
X.....			Agent polyv. chauff BA FPT/PNT

** agent conducteur passerelle négative

12 OPA

ATELIER — 20

Max INSULAIRE* — Chef Atelier B
X.....(interne) — ADJ OPA/FPT/PNT

ATELIER NORD

Jules PITOU		Réceptionnaire
Jacques JEAN-MARIE*		Spécialiste B
Mathieu MARTIN		Apprenti gestion adm.
Fabrication		
Henri AHO (R 06/2016)		Visiteur Technique
Philippe ALAVIN		Chef Equipe C
Mécanique/Entretien Véhicules		
Philippe ODDOZ		Visiteur Technique
Roger VAITILINGOM	A23	Spécialiste B
J-Frédéric LEBRETON*		Compagnon
Jonathan MUTEL*		Compagnon
Brice DOLPHIN*		Adj Tech
Mathieu THIBURCE		Adj Tech
Siva CANAGUY		Cat C/PNT
Mathieu SAUTRON		Cat C/PNT
Lavage véhicule		
Jimmy BOISVILLIERS	A22	Spécialiste B
Grégory BACCA		A24 Agent DL
Jerome TICANE		A24 Agent DL

ATELIER SUD

Jean-Noël DIJOUX		Technicien ppal 1.CL
Guy ETHEVE		Spécialiste A
J-Jacques BENARD		Spécialiste A
Ludovic POTHIN		Adjt Tech
Bertrand AULTIER		Cat C/PNT
Simon MALET		Apprenti mécanicien
X.....	mécanicien	PNT/FPT

* agent participant à la MRL

12 OPA

PRESTATIONS — 4

Jean Edmé SAIDOU — Chef Presta. A28 Cont.B
Jean René MORBY — ADJ A30 Agent maitrise

Agents polyvalents (NTIC/Compt routi/TPC)

ASSING Jimmy — A29 Adjt Tech 2.CL
SANTANON Fabrice — A29 Adjt Tech 2.CL

1 OPA

Grade/Catégorie	Quantité	Statut
A	1	FPT
B-(SA)	4	Fonctionnaire DSLD
Technicien	9	FPT
Agent maitrise	3	FPT
Adjoint technique	13	FPT
Adjoint administratif	4	FPT
PNT (CDD/CDI)	4	PNT
AES	0	Fonctionnaire DSLD
OPA	26	Ouvriers d'Etat (assimil.fonct)
Effectif réel	63	
Effectif Fonctionnel	67	Postes non pourvus 4

Personnel d'appoint temporaire et extérieur	
Mécaniciens polyvalents	0
Agent exploitation	0
Agent NTIC	0
Apprentis	3
Agent DL (Atelier)	2
Total	5
effectif réel+temp.	68

	Adm	Magasin	Expl	Atelier	Prestation	Total
Effectif temps plein	12	4	27	20	4	67
OPA	1		12	12	1	26
DSLD/FPT	10	3	13	4	1	31
PNT	1	0	0	3	2	6
Effectif total réel Parc	12	3	25	19	4	63
Ecart	0	1	2	1	0	4

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES BP 2016 Principal	D1

SYNDICAT MIXTE
PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

Nombre de membres en exercice SIX (06)
Nombre de membres présents .....06.....
Nombre de suffrages exprimés .....06.....
VOTES :
Pour .....06.....
Contre .....0.....
Abstentions .....0.....

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA RÉUNION
18 AVR. 2016
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Date de convocation : .14/03/2016

Présenté par Le Président du Comité Syndical,
A Sainte Clotilde le,30-mars-16

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire au SMPRR
A Sainte CLotilde le, 30-mars-16

Les membres de l'assemblée délibérante du SMPRR,

M Dominique FOURNEL - Conseiller Régional	
M Alin GUEZELLO - Conseiller Régional	
M Viriginie K'BIDI - Conseillère Régional	
M Jean Louis LAGOURGUE - Conseiller Régional	
M Alix GALBOIS - Conseiller Départemental	
M Jean Marie VIRAPOULLE - Conseiller Départemental	

Certifié exécutoire par le Président du Comité Syndical, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A Sainte Clotilde , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant :